

Socios, nous quittons Le Media

Retour d'expériences sur la crise de trop

Décembre 2020

Socios du Média, attachés à l'idée d'un média citoyen, nous nous sommes particulièrement impliqués lors de la dernière crise de septembre. Cela nous a conduits à identifier de graves dysfonctionnements que nous ne soupçonnions pas et qui intéresseront toute personne ayant un attachement à ce projet. En conséquence, et alors que la direction maintient une opacité sur de nombreuses informations, nous avons décidé de communiquer notre analyse de ces événements ainsi que les nombreuses questions qu'elle amène et qui restent sans réponse à ce jour.

En septembre dernier, nous découvrons par voie de presse, avec stupeur, que Le Média traversait une nouvelle crise interne. La troisième depuis son lancement il y a 3 ans. En réponse, de nombreux socios se sont mobilisés pour apporter leur concours à la recherche d'une solution pacifiée. Cela a été l'occasion de découvrir de graves dysfonctionnements explicatifs de la répétition des crises, bloquant la construction d'alternatives et contraires aux valeurs ayant présidé à la fondation du Média. Le Media se présentant comme un média citoyen donnant une place particulière aux socios, nous avons considéré qu'il était important de communiquer sur les raisons qui aujourd'hui nous conduisent à le quitter.

Notre analyse se fonde sur les nombreuses informations auxquelles nous avons eu accès durant cette crise, au travers d'échanges directs ou d'analyses produites avec et par l'ensemble des acteurs impliqués.

Une crise grave qui compromet le projet du Média

Le licenciement du dernier directeur de la rédaction, comme ses conditions, constituent une énième crise grave pour Le Media et altèrent fortement la dynamique qui était à l'œuvre.

Cette situation porte atteinte à l'image et aux finances du Média : de nombreux socios partent ou réduisent le montant de leurs abonnements, les dons reculent, les audiences baissent, des intervenants se décommandent, les risques de contentieux s'accumulent, etc. En l'absence d'informations sur la situation économique, il est impossible de connaître la situation exacte du Media. Mais, de sources internes, elle n'est pas bonne et l'information n'est pas donnée.

D'autre part cette situation divise une équipe qui était en train de construire un équilibre éditorial en cohérence avec son texte fondateur : d'autres départs sont à prévoir.

Des socios pris à partie et placés dans l'incapacité de contribuer à la sortie de crise

Comme lors des précédentes crises, les socios n'ont pas été informés des tensions qui traversaient les équipes. Une fois le conflit ouvert, les socios ont été pris à partie pour trancher dans ce conflit avec pour seule alternative de devoir choisir un camp, abreuvés qu'ils sont d'informations parcellaires via la presse, les réseaux sociaux et le forum du Média.

Cette logique de camp, nous nous y sommes refusés. De nombreuses propositions ont été faites pour sortir de cette crise par le haut : une proposition de médiation par des socios historiques, une proposition de concertation préalable à un travail de prévention par des socios professionnels de la souffrance au travail, un appel à retravailler le projet et l'organisation par les socios membres de l'AG, une demande de tenir une AG extraordinaire préalablement à toute décision. En vain : toutes les propositions ont été refusées ou ont été mises en échec par la direction en place.

Des situations qui révèlent une série de manquements de l'employeur à ses obligations

Nous avons fait le constat de graves dysfonctionnements à l'origine de cette crise et bloquant la recherche d'issues alternatives. Les décisions prises ne nous ont jamais paru l'avoir été dans l'intérêt social du Média ni dans le respect du droit. Ainsi :

- Pourquoi la direction du Média a-t-elle toujours posé des conditions préalables rendant impossibles toutes les tentatives de médiation qui ont été initiées en interne ? Pourquoi a-t-elle toujours rejeté l'idée de l'intervention d'un tiers professionnel des situations de crise ?
- Pourquoi la direction du Média a-t-elle refusé la tenue d'une AG extraordinaire pour exposer les termes de la crise et discuter des mesures à prendre pour en sortir ?
- Pourquoi la direction du Média a-t-elle refusé d'intégrer les socios dans la composition de l'AG afin de les associer à la résolution du conflit, et aussi pour qu'elle soit d'ores et déjà représentative des futurs équilibres de la SCIC ?
- Pourquoi la direction n'a-t-elle pas su mettre un terme à la relation de travail avec Denis Robert de manière pacifiée ?
- La direction a-t-elle respecté ses obligations administratives dans le licenciement de Denis Robert, et sinon pourquoi, avec quelles conséquences pour le Média ? Qu'en est-il des autres procédures prud'homales en cours issues des précédentes crises ?
- Pourquoi la direction a-t-elle laissé des salariés et certains de ses membres tenir des propos portant atteinte à la dignité des personnes sur les réseaux sociaux et sur le forum ? Et pourquoi n'a-t-elle pas pris de mesures pour faire cesser de tels agissements ?
- Pourquoi n'y a-t-il pas de comité social et économique (CSE) au sein du Média ?
- Pourquoi, alors que le fonctionnement se veut horizontal, la direction n'a-t-elle pas associé l'ensemble des salariés, ou à défaut leurs organisations syndicales (OS), à la réflexion sur la stratégie de développement RH et ses conséquences ? Pourquoi, au lieu de cela, a-t-elle organisé un pseudo référendum sans accord sur son cadre (qui y participe, règles de vote), sans débats préalables, sur des sujets pourtant

hautement conflictuels (évolution de la grille salariale et stratégies de recrutement et de développement) ?

- Quel est le modèle économique du Média, quel est son projet éditorial ? Quelles sont leurs évolutions après le départ de Denis Robert et la suppression de la fonction de directeur de la rédaction ?
- En l'absence de directeur de la rédaction, qui conçoit et pilote le projet du Média et ses orientations stratégiques ?
- Quelles sont les règles d'affectation des enveloppes de piges ? Qui décide, sur quels critères ? Comment sont encadrés et accompagnés les jeunes journalistes dans l'apprentissage de leur métier ? Dans le respect de quels principes ? Quels sont les objectifs assignés à chacun ?
- Pourquoi, alors que les problèmes de souffrance au travail évoqués comme étant à l'origine du licenciement de Denis Robert seraient anciens, la direction ne les a-t-elle pas traités plus tôt alors qu'elle en aurait été alertée préalablement ?
- Quelle est la situation économique du Média suite à cette crise ? Combien de socios ont quitté le Média depuis ? Où en est le niveau des dons ?
- Quel usage est-il fait des dons qui ont été versés pour des buts spécifiques (financer des enquêtes par exemple) ?

Derrière les accusations, des problèmes de fond non traités

Denis Robert est embauché suite au départ d'Aude Lancelin pour superviser la politique éditoriale et assurer le développement du Média. À son arrivée, le Média est décrit comme proche du dépôt de bilan, les conditions de travail mauvaises, les conditions d'emplois insatisfaisantes et les équipes livrées à elles-mêmes. Dans le cadre de ses missions comme directeur de rédaction du Média, Denis Robert a développé de nouveaux contenus éditoriaux, recruté une responsable administrative expérimentée, une personne chargée des relations avec les donateurs et socios, une équipe de pigistes réguliers essentiellement chargés des enquêtes. Cela s'est traduit par une augmentation importante des audiences et des revenus : autant d'apports qui ont été salués. Par contre, ses projets de réorganisation et de recrutements pour la rédaction ont généré des oppositions.

Le conflit avec Denis Robert est essentiellement un conflit qui porte sur la fonction de directeur des rédactions. Il révèle des tensions autour du projet et de sa déclinaison en une organisation du travail et un modèle économique concrets. Parmi les éléments déclencheurs : la politique de gestion des ressources humaines (quelle évolution de la politique salariale pour quelle politique de développement et de recrutement ?) et l'évolution de l'organisation et du fonctionnement de la rédaction (quelle validation des contenus et quel encadrement des équipes ?).

Le conflit révèle également que le processus de structuration du Média impulsé par Denis Robert, pour nécessaire qu'il était, a généré des inquiétudes pour certains des acteurs en place craignant une perte de leurs prérogatives, voire de leur emploi. Faute d'être régulées collectivement, elles ont favorisé le déploiement de fonctionnements stratégiques visant à progressivement ostraciser puis évincer Denis Robert de son poste de directeur de la rédaction. Le courrier du 11 septembre 2020 envoyé par Julien Théry à Denis Robert a

marqué un virage dans un conflit jusque-là sous-jacent, qui a pris ensuite une tournure médiatique et personnalisée.

Les éléments recueillis montrent qu'il y a de la souffrance dans cette équipe, comme en témoigne la répétition des crises. Selon nous, leurs racines sont à chercher dans l'incapacité répétée à construire un modèle viable économiquement et une organisation soutenable sans conflits ni luttes de pouvoir. Ainsi, nous relevons que les ressorts de cette crise ont été initiés une fois la situation économique du Média redressée. La résolution ou la répétition des crises depuis 3 ans révèlent donc un impensé sur ces questions qui relèvent pourtant de la responsabilité légale et fonctionnelle de l'employeur.

La place des socios au Média : une promesse initiale non tenue

Il a fallu nous rendre à l'évidence : trois ans après son lancement, le Media ne prend toujours pas le chemin de la coopérative promise à l'origine. La réalité juridique actuelle est que nous sommes les adhérents d'une association nommée "Le Media". Nous ne possédons aucune part sociale. Les socios ne sont ni sociétaires ni propriétaires de quoi que ce soit. Les versements que nous faisons au Media ne sont que des adhésions ou des dons versés à une association qui finance une activité éditoriale.

Ainsi, les socios sont très peu informés et presque jamais consultés sur la gestion et la vie du Media. Du fait des crises passées, l'Assemblée Générale est réduite à sa plus simple expression : l'élection du bureau. Aucun bilan (financier, social) n'y est présenté en fin d'année, pas plus que le projet de l'association (l'évolution de ses objectifs, de sa stratégie, de ses moyens). Elle n'est pas non plus sollicitée pour trancher les questions portant sur les choix stratégiques présidant à l'avenir du Média.

Cet état de fait génère autour de la participation des socios au projet du Média de nombreux malentendus, tant avec les salariés qu'avec la direction, mais également des tensions, des désillusions et en définitive de la défiance.

Aux racines de la crise : un fonctionnement opaque et sans contre-pouvoirs

Cette crise nous a permis de mieux comprendre la structure juridique et organisationnelle du Média, et à travers elle, où et comment se prennent les décisions. Ces informations étaient jusqu'à présent pour tous opaques. En l'état de nos connaissances, voilà ce que nous savons :

- En ce qui concerne l'AG : elle serait constituée pour l'essentiel des fondateurs du Média et de salariés, dont un certain nombre est parti lors des conflits précédents (dont Mme Chikirou et Mme Lancelin). Quelques socios ont été cooptés lors du départ de Mme Lancelin, dont certains sont depuis devenus prestataires du Média, ou bien s'en sont désintéressés. L'association n'a pas de conseil d'administration à notre connaissance. Le président, Bertrand Bernier, a été désigné par défaut lors de la précédente crise. Le bureau ne comprend qu'un seul journaliste, les autres

membres étant des salariés recrutés par M. Bernier et placés sous sa subordination. Le président de l'association désigne les présidents des sociétés du Média ;

- La Société de Production Le Media, dont Lucas Gautheron était le président (remplacé depuis peu par Romain Moriconi) et dont Bertrand Bernier est le directeur de Production, comprend 11 salariés en CDI, 1 salarié en CDD apprentissage et des intermittents ;
- L'Entreprise de Presse Le Media, dont le président est Julien Théry, comprenait 7 journalistes en CDI, dont 1 rédacteur en chef adjoint, 1 journaliste en CDD contrat apprentissage et des journalistes pigistes ;
- Un comité de direction était constitué des présidents et des directeurs des 2 sociétés, du président de l'association et d'une directrice administrative rattachée juridiquement à la société de Production ;
- Il n'y avait pas de CSE, même s'il était en projet en octobre 2020. Un des syndicats a pris position aux côtés de l'employeur contre Denis Robert durant ce conflit. Ce syndicat se présentant comme majoritaire, soutenait les transformations de la grille salariale et de l'organisation de la rédaction portées par les présidents contre le directeur de la rédaction et une partie de l'équipe.

Dans les faits, Bertrand Bernier, arrivé en cours de route dans le projet – sans légitimité particulière et ayant acquis ses fonctions par défaut – est décrit comme ayant les pleins pouvoirs : dirigeant sans projet adossé à un modèle économique, sans CA ni AG qui orienteraient et contrôleraient son travail, avec un bureau composé à sa main, des présidents de sociétés désignés par lui, une absence de CSE et faisant cause commune dans ce conflit avec un des syndicats de salariés.

Une direction dans la toute puissance

Messieurs Bernier, They et Gautheron ont été à l'origine des décisions qui ont conduit à la crise ainsi que de celles prises pendant celle-ci ; et ceci sans qu'aucun contrôle de l'exercice de leur mandat ne puisse être exercé par d'autres qu'eux-mêmes (par le contrôle d'une AG fonctionnant et/ou par un CSE). Pendant la crise, ils ont récusé toute introduction d'un tiers favorisant la prise en compte des différents points de vue et le respect du droit du travail. **Pour nous, ils portent donc une lourde responsabilité dans la situation.**

Fait aggravant, il s'avère que M. Gautheron a quitté depuis sa fonction de présidence, tandis que M. Théry chercherait actuellement à le faire. **Comment ces personnes ont-elles pu prendre des décisions si lourdes pour l'avenir du Média, sans en référer à l'AG, alors qu'elles n'en assumeront pas les conséquences ?**

Des socios muselés et discrédités

Dans ce contexte, de notre place de socios, nous avons tenté d'introduire un peu de raison et de tiers au sein du Média en nous servant des quelques outils à notre disposition : le forum et la newsletter. Pour chacun de ces outils, nous avons également fait le constat de graves dysfonctionnements.

Le forum sert aux socios à échanger sur la vie et le fonctionnement du Média et à communiquer avec la direction et l'équipe de rédaction. Avant la crise, le forum était peu fréquenté des socios. Entre mi-septembre et fin novembre, le forum a été en ébullition quasi quotidienne. Nous avons été des centaines de socios à nous y connecter chaque jour. Nous avons été nombreux à y exprimer notre stupéfaction, à demander des réponses, à proposer des actions alternatives, à constater les incohérences et les refus de répondre, et à exprimer notre mécontentement voire notre colère. De nombreux socios sont venus pour dire qu'ils partaient, et exposer les motifs de leur désaffection.

Globalement, ce forum n'est pas exploité comme un outil au service de l'implication des socios dans le fonctionnement du Media. Il sert de zone tampon pour organiser une participation sans capacité de peser sur la gestion. Une petite dizaine de membres, dont des salariés, y œuvrent pour imposer la position de la direction. Les règles de fonctionnement restent floues, la modération obscure et autoritaire, les bannissements expéditifs, les décisions arbitraires. A l'occasion de la crise, le forum a été lui aussi pris dans la logique de conflit qui traversait l'équipe du Média, et nous y avons été soumis aux mêmes pratiques et décisions arbitraires que celles décrites par Denis Robert. Ainsi plusieurs d'entre nous ont été bannis du forum pour avoir critiqué les décisions de la direction du Media.

La rédaction de la newsletter, qui doit rapporter les échanges et la vie du forum auprès de l'ensemble des socios, pose également problème. Chaque sujet proposé par les socios est soumis à un droit de veto de la direction du Media. Ses décisions ne sont jamais motivées. Elles sont toujours irrévocables. Rien dans la newsletter n'appartient donc vraiment aux socios. Nous n'avons pas pu nous en servir pour informer l'ensemble des socios de nos analyses et de nos initiatives, ni pour faire état de la stupéfaction et du mécontentement pourtant largement majoritaires sur le forum.

Le passage en SCIC, une probable illusion de changement dans l'équilibre des pouvoirs

Le projet de passage en SCIC, aux contours déjà bien délimités, prévoit de donner 40% des sièges du conseil de surveillance aux socios. Les socios sont absents de la seconde instance de la SCIC : le directoire. Pendant la crise, les dirigeants du Média ont refusé l'évolution de l'AG actuelle afin que les socios atteignent une représentation à hauteur de 40%. La SCIC n'aura pas d'incidence directe sur le fonctionnement du forum, qui est le lieu de candidature des socios à l'AG. Ainsi, tout semble organisé pour verrouiller le fonctionnement de la SCIC, comme l'est aujourd'hui celui de l'AG.

Des décisions dans cette crise qui ne paraissent pas prises dans l'intérêt social du Média

Nous pensons que le licenciement soudain du directeur de la rédaction pour faute grave, avec mise à pied conservatoire et sans indemnités est une décision exceptionnelle qui aurait dû être prise en assemblée générale extraordinaire du fait des conséquences qu'elle aura sur l'avenir du Média : la discussion aurait dû porter sur les mesures à prendre pour préserver la santé des salariés et garantir la viabilité du Média et de son projet. De même, si c'est avéré, nous pensons que l'absence de transmission des documents administratifs à

Denis Robert à la suite de son licenciement constitue une faute en droit, mais également au regard des valeurs affichées par le Média. Même constat si, comme certaines déclarations de la direction le laissent penser, l'employeur a été témoin ou a eu connaissance d'agissements problématiques ou répréhensibles sans y apporter de réponses appropriées.

Ces éléments nous conduisent à rappeler que tout dirigeant est tenu d'agir dans l'intérêt social de l'entreprise qu'il dirige. A défaut de décisions opportunes, utiles ou profitables pour la société, il doit en rendre compte devant un tribunal.

Dans cette crise, nous considérons ainsi que les présidents des sociétés et de l'association Le Media ont été mus par la volonté d'évincer Denis Robert de sa fonction de directeur de la rédaction, quitte à évincer sa personne, davantage que par le souci de gérer la situation dans l'intérêt social des entreprises dont la gestion leur était confiée.

Voilà où en est le Media

Le Media aujourd'hui n'incarne pas les valeurs affichées dans son manifeste. C'est pourtant sur le fondement de ces principes et de ces valeurs que nous avons souhaité le financer. C'est également sur leur base que le Média obtient l'adhésion de nouveaux socios.

Nous constatons que chaque année le Media est secoué par une crise violente, que ses moyens se délitent et que nos contributions sont accaparées par des conflits qui entravent le développement du Média dans sa capacité à réaliser les promesses formulées lors de sa création.

Ainsi, la résolution de cette crise s'apparente pour nous à la confiscation du Média par un petit groupe (dont fait partie la direction) qui s'est accaparé tous les pouvoirs et qui s'octroie les moyens que nous lui donnons pour des finalités que nous ne partageons pas, en n'hésitant pas à discréditer et à exclure tous ceux pouvant s'opposer à lui.

Il ne suffit pas de se prévaloir de valeurs de gauche pour les réaliser. Un projet comme celui du Média demande une vigilance éthique constante pour traduire en acte les valeurs affichées. Ainsi, pour qu'un projet collectif marche, il ne suffit pas de revendiquer un fonctionnement horizontal ou une structure juridique de type coopérative (SCIC). Cela nécessite un minimum de réflexion sur les rapports de pouvoir comme sur la répartition des tâches qu'assume normalement une direction. Autant d'ingrédients qui font ici défauts.

Nous exprimons donc par cette lettre notre désaccord avec l'ensemble des orientations et des fonctionnements impulsés par la direction actuelle du Média et ceux qui la soutiennent. À défaut d'avoir obtenu un fonctionnement normalisé malgré toutes nos tentatives, nous quittons le Média.

Le fait de quitter le Média n'altère en rien notre désir clair et ardent de soutenir et de nous inscrire dans des projets de médias citoyens indépendants, cohérents entre leurs valeurs et leur organisation, respectueux des personnes et du droit, et de taille à porter la

contradiction dans le paysage médiatique et politique actuel, face aux médias dominants et à la pensée unique.

Ce désir, fort de notre expérience au Média, nous le tiendrons ailleurs avec vigueur et enthousiasme.

Si, comme nous, ce désir continue de vous animer ou si vous souhaitez en apprendre davantage ou nous rejoindre dans nos projets, vous pouvez nous écrire à canal.socio@gmail.com.

Signataires

Lionel Alberti, socio-fondateur
Emmanuel Arras, socio
Christine Allanic, socio-fondatrice
Émilie Bahuaud, socio
Emmanuelle Bleuzé, socio-fondatrice
Stéphane Bouvier, socio
Thierry Chantrel, socio-fondateur
Christophe Chaudier, socio-fondateur
Cédric Couissin, socio
Pascale Compte, socio
Alexandre Ferran, socio
Patrick Gallardo, socio-fondateur, correspondant citoyen
Michèle Gehin, socio
Jean Greffioz, socio
Patricia Grégoire, socio
Claire Hofer, socio-fondatrice
Laure Jabrane, socio-fondatrice
Esther Joly, socio
Yann Lallemand, socio
Laurent Lavallée, socio
Julie Le Borgne, socio
Eric Le Cardinal, socio
Claire Livec, socio
Serge Navarro, socio
Daniel Obrecht, socio
Philippe Pelletier, socio-fondateur, correspondant citoyen
Marisa Rocchi, socio-fondatrice
Antoine Roullin, socio-fondateur
Patrick Sanchez, socio-fondateur
Delphine Schmit, socio-fondatrice
Weatherboy, socio
Christine Yahiaoui, socio

Cette déclaration a été envoyée par mail à M. Bertrand Bernier, président de l'association Le Media, à M. Julien Théry, président de la société de presse, à M. Romain Moriconi, président de la société de production du Média, à la section CGT et à la section SNJ du Media, à Messieurs Gérard Miller et Henri Poulain, fondateurs du Média ainsi qu'aux socios cooptés à l'assemblée générale.

Faute de moyens pour diffuser cette lettre ouverte auprès des socios pour des raisons largement explicitées ici et compte tenu des nombreuses prises de positions publiques dans cette crise, nous autorisons sa diffusion par les canaux que chacun jugera opportun. A ce titre, nous la remettons également à plusieurs médias qui ont couvert cette crise, dont Le Monde et Arrêt sur Image.

Vous pouvez également :

- *Regarder notre vidéo sur peertube :*
<https://artitube.artifaille.fr/videos/watch/1d675681-d34c-4645-b09b-c40254728e00>
- *Sur youtube :* <https://youtu.be/RFpcTlOsONA>
- *La retrouver en ligne sur :*
<https://blogs.mediapart.fr/socios-engages/blog/080121/socios-nous-quittons-le-media-retour-d-experiences-sur-la-crise-de-trop>
- *Et sur* https://we.riseup.net/socios_reseau/lettre-ouverte
- *Nous contacter à :* canal.socio@gmail.com